



Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote
Siège social : 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis
Identifiant Unique : 0015094B
Tél : 71 783 600 Fax : 71 783 756
Site : www.bte.com.tn

Note d'opération relative à l'émission et l'admission au marché obligataire de la cote de la bourse de l'emprunt obligataire « BTE 2019-1 » de 30 000 000 de Dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 Dinars émis par Appel Public à l'Épargne

Prix d'émission : 100 Dinars

L'emprunt est réparti en deux catégories comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Visa n° **№ 19.1030** du **03 OCT. 2019** du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être également accompagnée des indicateurs d'activité relatifs aux 3^{ème} trimestre et 4^{ème} trimestre 2019 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité, respectivement, après le 20/10/2019 et 20/01/2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M. M'hamed BEN HASSINE

Directeur des opérations bancaires

Tél : 71 112 050 Fax : 71 791 180

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration de la note d'opération



BNA Capitaux

Complexe Le Banquier Avenue Tahar HADDAD 1053 Les Berges du lac

Tél : (+216) 71 139 500 Fax : (+216) 71 656 299

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la présente note d'opération, du document de référence « BTE 2019 » enregistré par le CMF en date du **03 OCT. 2019** sous le n° **№ 19.0097** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2019 et du 4^{ème} trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/10/2019 le 20/01/2021.

La présente note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de la BTE, 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 3^{ème} trimestre et 4^{ème} trimestre 2019 seront publiés au Bulletin du CMF respectivement, au plus tard le 20 Octobre 2019 et le 20 Janvier 2020.



SOMMAIRE

FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2019-1 »	3
CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	6
CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	7
2.1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EMISSION.....	7
2.1.1. Décision à l'origine de l'émission.....	7
2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission.....	7
2.1.3. Période de souscription et de versement.....	8
2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public.....	8
2.1.5. But de l'émission.....	8
2.2. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS.....	8
2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres.....	8
2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement.....	9
2.2.3. Date de jouissance des intérêts :.....	9
2.2.4. Date de règlement.....	9
2.2.5. Taux d'intérêts.....	9
2.2.6. Intérêts.....	10
2.2.7. Amortissement et remboursement.....	10
2.2.8. Prix de remboursement.....	14
2.2.9. Paiement.....	14
2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle.....	14
2.2.11. Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt.....	15
2.2.13. Garantie.....	15
2.2.13. Notation de la Banque.....	15
2.2.14. Notation de l'emprunt.....	16
2.2.15. Mode de placement.....	16
2.2.16. Organisation de la représentation des porteurs des obligations.....	16
2.2.17. Fiscalité des titres.....	16
2.3. RENSEIGNEMENTS GENERAUX.....	16
2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires.....	16
2.3.2. Marché des titres.....	17
2.3.3. Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing.....	17
2.3.4. Tribunal compétent en cas de litige.....	17
2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :.....	17
BULLETINS DE SOUSCRIPTION	18

FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE « BTE 2019-1 »

L'emprunt obligataire « **BTE 2019-1** » est émis pour un montant de 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars divisé en 500 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Il est réparti en deux catégories qui se présentent comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Dénomination de l'emprunt : « **BTE 2019-1** »

Montant : 30 millions de dinars susceptible d'être porté à 50 millions de dinars.

Nominal : 100 dinars par obligation.

Nombre d'obligations : 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations réparties en 2 catégories. Le nombre d'obligations par catégorie sera défini ultérieurement, en fonction du montant collecté.

Forme des obligations : Nominatives.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payable intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : 100 dinars par obligation

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020**.

Durée : Les obligations sont émises pour une période totale de **5 ans** pour la catégorie A et **7 ans dont 2 ans de grâce** pour la catégorie B.

Durée de vie moyenne : **Trois (3) ans** pour la catégorie A et de **cinq (5) ans** pour la catégorie B.

Duration (taux fixe) : **2,632 années** pour la catégorie A et **4,003 années** pour la catégorie B.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Catégorie A : **11,00% et/ou TMM +2,75%** ;
- Catégorie B : **11,50% et/ou TMM + 3,25%** ;

Taux de rendement actuariel (Taux fixe) :

- Pour les obligations de la catégorie A, ce taux est de **11,00%** pour le présent emprunt ;
- Pour les obligations de la catégorie B, ce taux est de **11,50%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (Taux variable) :

- Pour les obligations de la catégorie A, cette marge est de **2,75%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;
- Pour les obligations de la catégorie B, cette marge est de **3,25%** pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt ;

Amortissement : Toutes les obligations émises feront l'objet d'un amortissement annuel et ce, par un cinquième de la valeur nominale, soit 20D par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Souscriptions et versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **21/10/2019** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

Clôture des souscriptions : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/10/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de non placement d'un montant inférieur à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/01/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **10 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital sont effectués par les dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Régime fiscal : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **BTE 2019-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt et la quantité y afférente.

Garantie : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie

Notation de la Banque : L'agence de notation Standard & Poors a confirmée en Octobre 2018 la note de la BTE de B-/Stable/B

Notation de l'émission : Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

Cotation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BTE s'engage à charger l'intermédiaire en bourse (BNA Capitaux) de demander l'admission des obligations souscrites à l'emprunt « BTE 2019-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : La banque de Tunisie et des Emirats, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **BTE 2019-1** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Mode de représentation des porteurs des obligations : Droit commun régissant la représentation des obligataires

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à un taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1.1. Responsable de la note d'opération :

Monsieur Jalel AZZOUZ
Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats

1.2. Attestation du responsable de la note d'opération :

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comprennent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Monsieur Jalel AZZOUZ
Directeur Général de la Banque de Tunisie et des Emirats


Le Directeur Général
Jalel AZZOUZ



1.3. Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration de la note d'opération :

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

BNA CAPITAUX
Le Directeur Général
M. Borhene BOUALLEGUE



1.4. Responsable de l'information :

M. M'hamed BEN HASSINE
Directeur des opérations bancaires
Tél : 71 112 050 Fax : 71 791 180

La notice légale est publiée au JORT N°96 du 08/10/2019


Conseil du Marché Financier
Visa N° 19.10.30 03 OCT. 2019
Délivré en vertu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier


Signé: Salah ESSAYE



Chapitre 2 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/04/2019** a autorisé l'émission par la banque d'un emprunt obligataire pour un montant de 50MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **16/05/2019** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 50MD selon les fourchettes de taux suivantes :

Catégorie	Durée	Taux fixe	Taux variable
A	5 ans	10,75% - 11,5%	TMM + 2,5% - TMM + 3%
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11% - 11,75%	TMM + 2,75% - TMM + 3,35%

Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **17/09/2019** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 30MD susceptible d'être porté à 50MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11,00% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

2.1.2. Renseignements relatifs à l'émission

➤ Montant

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 30 millions susceptible d'être porté à 50MD divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **BTE 2019-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

➤ Produit brut et produit net de l'emprunt

Le produit brut de l'emprunt obligataire est de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 dinars. Les frais de montage et les commissions de placement s'élèvent à 220 000D, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 26 000D, les frais de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis sont de 28 000D hors taxes, les frais de Tunisie Clearing sur la durée de vie de l'emprunt s'élèvent à 51 979D¹ hors taxes et les frais divers 1 500D, soit un total de frais approximatif de 327 479D et un produit net de l'emprunt de 49 672 521D.

(en Dinars)	Global	Par obligation
Produit brut	50 000 000	100,000
Frais globaux ²	327 479	0,655
Produit net	49 672 521	99,345

¹ Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de 25% à taux fixe (Catégorie A), 25% à taux variable (Catégorie A), 25% à taux fixe (Catégorie B) et 25% à taux variable (Catégorie B).

² Les produits bruts et nets de l'emprunt ainsi que les frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 50 000 000D et sont donnés à titre indicatif. Le montant de ces produits et de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture de l'emprunt et de la partie des charges d'intérêt à taux variable et à taux fixe.

2.1.3. Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/10/2019** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/01/2020**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (50 000 000D) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 500 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/01/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/01/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **21/10/2019** auprès de la BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

2.1.5. But de l'émission

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la banque visant à faire face à l'accroissement de ses engagements et atteindre les parts de marché cibles en s'orientant vers la mobilisation de ressources stables à moyen et long terme. A ce titre, la banque envisage de mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie. De plus, cette émission obligataire permettra à la banque d'adosser les ressources aux emplois de même maturité et de préserver l'adéquation entre les maturités et les taux de ces ressources et de ces emplois.

2.2. Caractéristiques des titres émis

2.2.1. Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « BTE 2019-1 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaires

Législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations .

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

2.2.2. Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3. Date de jouissance des intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/01/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/01/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4. Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2.2.5. Taux d'intérêts

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 11,00% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1.**

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

- **Taux fixe :** Taux annuel brut de 11,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3,25% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de

paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **Janvier de l'année N-1 au mois de Décembre de l'année N-1**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

2.2.6. Intérêts

Les intérêts seront payés à terme échu le **10 Janvier** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 50 000 000DT:

Le montant total des intérêts serait de **16 500 000** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à la catégorie A au taux fixe de **11,00%**.

S'il était souscrit dans sa globalité à la catégorie A au taux variable de **TMM+2,75%** (en considérant un taux nominal de **10,348%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019, soit 7,598% majorée de 2,75%, à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à **15 522 500D**.

Le montant total des intérêts serait de **28 750 000D** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité dans la catégorie B au taux fixe de **11,50%**.

S'il était souscrit dans sa globalité à la catégorie B au taux variable de **TMM+3,25%** (en considérant un taux nominal de **10,848%** calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019, soit 7,598% majorée de 3,25%, à titre indicatif), le montant des intérêts devrait s'élever à **27 120 833D**.

2.2.7. Amortissement et remboursement

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **10/01/2025** pour la catégorie A et le **10/01/2027** pour la catégorie B.

Les tableaux d'amortissement à taux variable sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM publié par la BCT. Pour la partie de l'emprunt souscrite à taux variable, le taux d'intérêt à prendre en considération est la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majoré d'une marge de 2,75% (soit la moyenne des TMM + 2,75%) pour la catégorie A, et majorée d'une marge de 3,25% (soit la moyenne des TMM +3,25%) pour la catégorie B. Pour les besoins de calcul, l'émetteur a retenu comme taux, la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019) soit 7,598% majorée de 2,75%, soit 10,348% pour la catégorie A, et majorée de 3,25%, soit 10,848% pour la catégorie B. Pour les besoins de la simulation, ces taux ont été figés à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations : 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 500 000 obligations.

Valeur nominale de l'obligation : 100 dinars

Date de jouissance unique servant de base pour la cotation en bourse : 10/01/2020

Date du premier paiement en intérêts : 10/01/2021 pour les deux catégories

Date du premier remboursement en capital :

→ **Catégorie A : 10/01/2021**

→ **Catégorie B : 10/01/2023**

Date de la dernière échéance :

→ **Catégorie A : 10/01/2025**

→ **Catégorie B : 10/01/2027**

Taux d'intérêt nominal :

→ **Catégorie A :** Un taux fixe de 11% brut l'an et/ou variable (TMM +2,75%), soit 7,598%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019) majoré de 2,75% (à titre indicatif)

→ **Catégorie B :** Un taux fixe de 11,50% brut l'an et/ou variable (TMM +3,25%), soit 7,598%. Ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019) majoré de 3,25% (à titre indicatif)

Amortissement :

→ **Catégorie A :** Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la première année correspondant à 20D par obligation ;

→ **Catégorie B :** Amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale à partir de la troisième année correspondant à 20D par obligation.

➤ Définition du TMM

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

➤ Evolution du TMM durant les cinq dernières années :

En %	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Janvier	4,710	4,890	4,250	4,260	5,530	7,240
Février	4,680	4,800	4,220	4,290	5,610	7,280
Mars	4,720	4,820	4,200	4,290	6,040	7,900
Avril	4,720	4,800	4,240	4,410	6,500	7,860
Mai	4,700	4,770	4,250	4,830	6,390	7,830
Juin	4,780	4,800	4,210	4,940	6,720	7,830
Juillet	4,980	4,780	4,320	5,150	7,250	7,830
Août	4,940	4,750	4,200	5,190	7,250	7,830
Septembre	4,920	4,770	4,260	5,220	7,290	7,820
Octobre	4,930	4,750	4,330	5,230	7,270	
Novembre	4,930	4,300	4,230	5,230	7,250	
Décembre	4,880	4,280	4,260	5,230	7,240	

2.2.7.1. Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie A à taux fixe de 11,00%

➤ Tableau d'amortissement de l'emprunt (Taux fixe=11,00%)

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	50 000 000				
2021		10 000 000	40 000 000	5 500 000	15 500 000
2022		10 000 000	30 000 000	4 400 000	14 400 000
2023		10 000 000	20 000 000	3 300 000	13 300 000
2024		10 000 000	10 000 000	2 200 000	12 200 000
2025		10 000 000	0	1 100 000	11 100 000
Total		50 000 000		16 500 000	66 500 000

➤ Tableau d'amortissement par obligation (Taux fixe = 11,00%)

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	100				
2021		20	80	11,000	31,000
2022		20	60	8,800	28,800
2023		20	40	6,600	26,600
2024		20	20	4,400	24,400
2025		20	0	2,200	22,200
Total		100		33,000	133,000

2.2.7.2. Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie A à taux variable de TMM + 2,75%

➤ Tableau d'amortissement de l'emprunt à Taux variable = 10,348%* (à titre indicatif)

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	50 000 000				
2021		10 000 000	40 000 000	5 174 167	15 174 167
2022		10 000 000	30 000 000	4 139 333	14 139 333
2023		10 000 000	20 000 000	3 104 500	13 104 500
2024		10 000 000	10 000 000	2 069 667	12 069 667
2025		10 000 000	0	1 034 833	11 034 833
Total		50 000 000		15 522 500	65 522 500

➤ Tableau d'amortissement par obligation à Taux variable = 10,348%* (à titre indicatif)

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	100				
2021		20	80	10,348	30,348
2022		20	60	8,279	28,279
2023		20	40	6,209	26,209
2024		20	20	4,139	24,139
2025		20	0	2,070	22,070
Total		100		31,045	131,045

* C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019, majorée de 2,75%.

2.2.7.3. Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie B à taux fixe de 11,50%

➤ Tableau d'amortissement de l'emprunt (Taux fixe=11,50%)

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	50 000 000				
2021			50 000 000	5 750 000	5 750 000
2022			50 000 000	5 750 000	5 750 000
2023		10 000 000	40 000 000	5 750 000	15 750 000
2024		10 000 000	30 000 000	4 600 000	14 600 000
2025		10 000 000	20 000 000	3 450 000	13 450 000
2026		10 000 000	10 000 000	2 300 000	12 300 000
2027		10 000 000	0	1 150 000	11 150 000
Total		50 000 000		28 750 000	78 750 000

➤ Tableau d'amortissement par obligation (Taux fixe=11,50%)

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	100				
2021			100,000	11,500	11,500
2022			100,000	11,500	11,500
2023		20,000	80,000	11,500	31,500
2024		20,000	60,000	9,200	29,200
2025		20,000	40,000	6,900	26,900
2026		20,000	20,000	4,600	24,600
2027		20,000	0,000	2,300	22,300
Total		100		57,500	157,500

2.2.7.4. Amortissement de l'emprunt totalement souscrit à la catégorie B à taux variable TMM +3,25%

➤ Tableau d'amortissement de l'emprunt à Taux variable = 10,848%* (à titre indicatif)

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	50 000 000				
2021			50 000 000	5 424 167	5 424 167
2022			50 000 000	5 424 167	5 424 167
2023		10 000 000	40 000 000	5 424 167	15 424 167
2024		10 000 000	30 000 000	4 339 333	14 339 333
2025		10 000 000	20 000 000	3 254 500	13 254 500
2026		10 000 000	10 000 000	2 169 667	12 169 667
2027		10 000 000	0	1 084 833	11 084 833
Total		50 000 000		27 120 833	77 120 833

* C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019, majorée de 2,75%.

➤ **Tableau d'amortissement par obligation à Taux variable = 10,848%* (à titre indicatif)**

(en Dinars)

Année	Valeur nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêt brut	Annuité
2020	100				
2021			100	10,848	10,848
2022			100	10,848	10,848
2023		20	80	10,848	30,848
2024		20	60	8,679	28,679
2025		20	40	6,509	26,509
2026		20	20	4,339	24,339
2027		20	0	2,170	22,170
Total		100		54,242	154,242

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 50 000 000D.

La BTE s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt diffère de 50 000 000D.

2.2.8. Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9. Paiement

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **10 Janvier** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **10/01/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **10/01/2021** pour la catégorie A et le **10/01/2023** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

2.2.10. Taux de rendement actuariel et marge actuarielle

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **11%** l'an pour la catégorie A et **11,50%** pour la catégorie B.

➤ **Marge actuarielle (Souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Septembre 2019, qui est égale à **7,598%**, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de

* C'est la moyenne des TMM des 12 derniers mois, du mois d'Octobre 2018 au mois de Septembre 2019, majorée de 2,75%.

calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,348%** pour la catégorie A et de **10,848%** pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,75%** pour la catégorie A et de **3,25%** pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

2.2.11. Durée totale, Durée de vie moyenne de l'emprunt et Duration de l'emprunt

➤ Durée totale

Catégorie A :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de 5 ans.

Catégorie B :

Les obligations de la catégorie B sont émises pour une durée totale de 7 ans dont 2 ans de grâce.

➤ Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

➤ Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{t=1}^T t \times F_t / (1+i)^t}{\sum_{t=1}^T F_t / (1+i)^t}$$

Où :

- T est le nombre de périodes
- F_t est le flux de la période t
- i est le taux d'intérêt de la période

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,632** années et **4,003** années pour les obligations de la catégorie B.

2.2.13. Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

2.2.13. Notation de la Banque

L'agence de notation Standard & Poors a confirmée en Octobre 2018 la note de la BTE de B-/Stable/B.

2.2.14. Notation de l'emprunt

Le présent emprunt obligataire n'est pas noté.

2.2.15. Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

2.2.16. Organisation de la représentation des porteurs des obligations

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations. Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.2.17. Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.3. Renseignements généraux

2.3.1. Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «**BTE 2019-1**» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

2.3.2. Marché des titres

Les titres de capital de la BTE sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe 4 emprunts obligataires émis par la BTE cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BTE s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «**BTE 2019-1**» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3. Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing

La BTE s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**BTE 2019-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

2.3.4. Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2.3.5. Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

BULLETINS DE SOUSCRIPTION

Banque de Tunisie et des Emirats

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées
dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote
Siège social : 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis
Identifiant Unique : 0015094B

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

Emprunt Obligataire « BTE 2019-1 » De 30 000 000 Dinars susceptible d'être porté à 50 000 000D émis par Appel Public à l'Epargne

L'emprunt est réparti en deux catégories comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Décision de l'AGO du **24/04/2019**

Délibération du Conseil d'Administration du **16/05/2019**

Fixation des conditions de l'émission par le Directeur Général en date du **17/09/2019**

Visa du Conseil du Marché Financier n° **19.1030** du **03 OCT. 2019**

Notice Légale publiée au JORT n° 96 du 08/10/2019

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	
N°	Délivrée le: / /	à	
Profession/activité :			
Adresse :	Code postal :	Pays :	Tél :

Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même <input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:		
<input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du	et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.		

Identité du mandant :			
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :		
Nom & prénom :	Raison Sociale		
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C		
N°	N° du Matricule Fiscal		
Profession / activité :			
Adresse :	Code postal :	Pays :	Tél :

Déclare (ons) souscrire (2) :

• Obligations nominatives de l'emprunt « BTE 2019-1 » de la **Catégorie A** d'une durée de **5 ans** à : (1) Taux fixe **11% et/ou** Taux variable **TMM + 2,75%**

• Obligations nominatives de l'emprunt « BTE 2019-1 » de la **Catégorie B** d'une durée de **7 ans dont 2 ans de grâce** à : (1) Taux fixe **11,50% et/ou** Taux variable **TMM + 3,25%**

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le **10/01/2020** date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits à cette dernière date. Ces obligations portent jouissance unique à partir du **10/01/202** et sont remboursables annuellement à raison de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « BTE 2019 » et une copie de la note d'opération relative au présent emprunt et pris connaissance de leur contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
 Par chèque n° Tiré sur Agence

Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

- Obligations s de la **Catégorie A** d'une durée de **5 ans** à : (1) Taux fixe **11% et/ou** à Taux variable de **TMM +2,75%**
• Obligations de la **Catégorie B** d'une durée de **7 ans dont 2 ans de grâce** à : (1) Taux variable fixe **11,50% et/ou** TMM + 3,25% ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) en gestion (1) libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre)
possession
Le second servant de souche
Tunis, le
Signature (4)

- 1) Cocher la case correspondante
- 2) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 3) Indiquer le nom du dépositaire
- 4) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »

Banque de Tunisie et des Emirats

Société Anonyme au capital de 90 000 000 dinars divisé en 4 500 000 actions de nominal 20 dinars entièrement libérées
 dont 3 500 000 actions ordinaires et 1 000 000 actions à dividende prioritaire sans droit de vote
 Siège social : 5bis, Rue Mohamed Badra – 1002 Tunis
 Identifiant Unique : 0015094B

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et par l'octroi de crédits

Emprunt Obligataire « BTE 2019-1 » De 30 000 000 Dinars susceptible d'être porté à 50 000 000 émis par Appel Public à l'Epargne

L'emprunt est réparti en deux catégories comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	11% et/ou TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	11,50% et/ou TMM + 3,25%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

Décision de l'AGO du **24/04/2019**

Délibération du Conseil d'Administration du **16/05/2019**

Fixation des conditions de l'émission par le Directeur Général en date du **17/09/2019**

Visa du Conseil du Marché Financier n° **19.1030** du **03 OCT 2019**

Notice Légale publiée au JORT n° 96 du 08/10/2019

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N° _____

Je (nous) soussigné (s)

Nom & prénom : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr		
Nationalité :	Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN	<input type="checkbox"/> Carte de séjour	<input type="checkbox"/> Passeport
N°	Délivrée le: / /	à
Profession/activité :			
Adresse :		Code postal :	Pays : Tél :

Agissant pour le compte : (1) <input type="checkbox"/> De moi même	<input type="checkbox"/> Du mandant en qualité de:
	<input type="checkbox"/> Tuteur
	<input type="checkbox"/> Mandataire en vertu de pouvoir donné en date du et dont copie originale ou conforme est jointe à la présente.

Identité du mandant :	
Personne physique : (1) <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle <input type="checkbox"/> Mr	Personne morale :
Nom & prénom :	Raison Sociale
Pièce d'identité : (1) <input type="checkbox"/> CIN <input type="checkbox"/> Carte de séjour <input type="checkbox"/> Passeport	N° du R.C
N°	Délivrée le: à
	N° du Matricule Fiscal

Profession / activité :			
Adresse :		Code postal :	Pays : Tél :

Déclare (ons) souscrire (2) :

- Obligations nominatives de l'emprunt « BTE 2019-1 » de la Catégorie A d'une durée de 5 ans à : (1) Taux fixe 11% et/ou Taux variable TMM + 2,75%
- Obligations nominatives de l'emprunt « BTE 2019-1 » de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce à : (1) Taux fixe 11,50% et/ou Taux variable TMM + 3,25%

Au prix d'émission de cent (100) dinars par obligation. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et le **10/01/2020** date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits à cette dernière date. Ces obligations portent jouissance unique à partir du **10/01/2020** et sont remboursables annuellement à raison de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « BTE 2019 » et une copie de la note d'opération relative au présent emprunt et pris connaissance de leur contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède je (nous) verse (ons) (1) :

- En espèces
- Par chèque n° Tiré sur.....Agence
- Par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n° ouvert chez agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (2) :

- Obligations de la Catégorie A d'une durée de 5 ans à : (1) Taux fixe 11% et/ou Taux variable de TMM +2,75%
- Obligations de la Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce à : (1) Taux variable fixe 11,50% et/ou TMM + 3,25% ;

Je (nous) désire(ons) que les titres souscrits soient déposés chez (3) en gestion (1) libre compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession
 Le second servant de souche
 Tunis, le
Signature (4)

- 5) Cocher la case correspondante
- 6) Remplir la ligne appropriée (en toutes lettres)
- 7) Indiquer le nom du dépositaire
- 8) Faire précéder la signature de la mention « Lu et Approuvé »